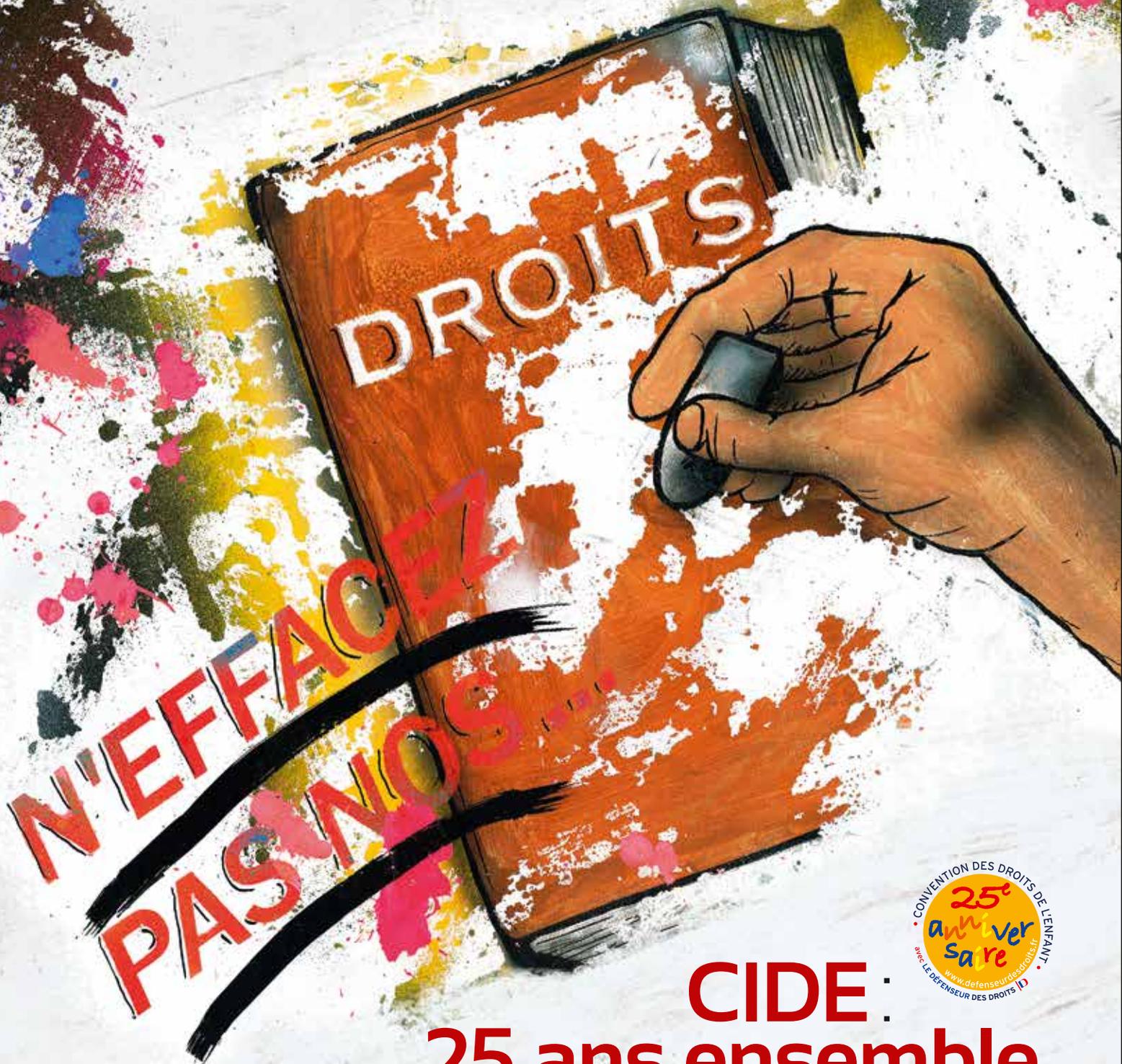


acteur d'un monde à hauteur d'Homme

# camaraderie

LE MAGAZINE DES *francas*

janvier > mars 2015 / n°308



**CIDE :**  
**25 ans ensemble,**  
continuons

**N**otre mouvement s'est largement mobilisé pour son existence et pour sa reconnaissance dans notre pays. Cette mobilisation est inscrite dans le projet que nous portons depuis plus de 70 ans, dans le projet porté par les fondateurs, dans cette intention de créer un grand mouvement d'enfants.

Deux motivations profondes expliquent cet engagement. Tout d'abord, l'attention que nous portons à l'enfant, aux enfants, à l'enfance, cette période essentielle dans la vie des êtres humains, période essentielle pour leur développement, pour leur émancipation. Ensuite, la considération que nous portons à l'enfant, aux enfants, acteurs sociaux, que nous devons accompagner dans la connaissance de leurs droits puisque ceux-ci fixent pour eux-mêmes et pour autrui, les modalités du vivre ensemble dans notre société.

Les événements que notre pays a connus du 7 au 9 janvier rendent encore plus nécessaire l'action éducative avec les enfants et les adolescents autour des droits. Ce numéro de *Camaraderie*, dont la parution

était prévue bien avant ces événements, renforce notre certitude d'une éducation à la démocratie, à la citoyenneté, au vivre ensemble, d'une éducation qui favorise la participation des enfants, d'une éducation où il ne s'agit pas seulement d'enseigner les valeurs de la République pour les faire partager, mais d'une éducation où il s'agit de faire vivre celles-ci aux enfants et aux adolescents, dans l'action éducative, l'école et dans la vie de la cité.

Ce numéro de *Camaraderie* illustre un ensemble d'initiatives prises en ce sens : « porteurs de paroles » (p.12), valisette droits de l'enfant (p.13), savoir aborder les droits de l'enfant avec les enfants de maternelle (p.15), créer un livre de contes (p.16), concours d'affiches Agis pour tes droits (p.17 et 22)...

Alors, 25 ans après, ensemble, continuons à promouvoir la Convention internationale des droits de l'enfant ! ■

**Didier Jacquemain**

Délégué général



## camaraderie

le magazine des Francas  
n°308 / Janvier > mars 2015

# sommaire

- 3 QUESTIONS DE PRINCIPE**  
Carole Blanquart & Rabika Maadsi;  
Les droits de l'enfant, une priorité éducative locale
- 4 INITIATIVES**  
Les droits de l'enfant à l'honneur  
Grand jeu dans Amiens  
À chacun sa responsabilité
- 6 PAROLES DE PIONNIERS**  
Patrick Floch. Être dedans, être dehors
- 7 AGIR : MODE D'EMPLOI**  
L'animateur, un citoyen engagé pour l'éducation
- 8 FORMATION**  
Projet pédagogique et Convention internationale des droits de l'enfant
- 9 DOSSIER**  
**CIDE : 25 ans ensemble, continuons**
- 17 ON EN PARLE**
- 18 CITOYENS DU MONDE**  
Et ailleurs, les Droits de l'enfant ?
- 20 TOUR D'EUROPE**  
« Vivre et agir en citoyen d'Europe » un séminaire européen des Francas
- 22 WEB CAM'**  
Agispourtesdroits.org, la plateforme nationale dédiée à l'opération « Agis pour tes droits »
- 23 FRANCA GENDA**
- 24 PORTRAIT**  
Noëlle Fontaine & Michel Genet.  
Des défenseurs des droits sur le terrain



Carole Blanquart est responsable pédagogique et adjointe au chef de service enfance de la ville de Villeneuve-d'Ascq. Elle est également animatrice socioculturelle au sein de la collectivité depuis 1983, et a été formée aux relations humaines et aux métiers de l'animation professionnelle par les mouvements d'éducation populaire.

Rabika Maadsi est engagée aux Francas depuis 1998. Elle est animatrice départementale des Francas du Nord et correspondante départementale « Agis pour tes droits » pour la promotion de la CIDE.

# Les droits de l'enfant, une priorité éducative locale

➤ **Rabika Maadsi** : Pourquoi les droits de l'enfant constituent une priorité dans le Projet éducatif de la ville ?

**Carole Blanquart** : Les valeurs inscrites dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) sont réaffirmées dans le projet éducatif de la ville de Villeneuve-d'Ascq, et déclinées dans les projets pédagogiques des dix-sept directeurs de Centre d'accueil et de loisirs (CAL). Les objectifs transversaux abordent notamment les notions de solidarité, respect, bienveillance, communication, co-éducation.

Vivre ensemble des activités, vivre avec les règles, apprendre à communiquer, etc., contribuent à l'acquisition des habilités et empreintes relationnelles que l'on souhaite développer chez les enfants, les jeunes et les adultes.

➤ **Rabika Maadsi** : Pouvez-vous illustrer en quoi la CIDE est une préoccupation de la ville ?

**Carole Blanquart** : La manifestation la plus visible est la Semaine de la solidarité internationale qui se déroule en novembre et se décline sur toute la ville par de nombreuses actions coordonnées par la responsable de la Maison des droits de l'homme.

C'est l'occasion pour le service enfance de proposer des actions et d'aborder les valeurs qui s'y rattachent : rencontres formatives, créations artistiques par les enfants avec des plasticiens, spectacles, vidéos, jeux de coopération avec

« Vivre ensemble des activités, vivre avec les règles, apprendre à communiquer, etc., contribuent à l'acquisition des habilités et empreintes relationnelles que l'on souhaite développer chez les enfants, les jeunes et les adultes. »

Rabika Maadsi >



< Carole Blanquart

les ludothèques, correspondances avec des enfants d'Afrique... Ce qui est réalisé n'est pas le plus important ; ce qui compte c'est l'action générée, la manière de faire bouger la société pour donner du sens au vivre ensemble.

L'autre axe concerne les équipes pédagogiques qui travaillent durant le temps périscolaire. Elles portent ces valeurs et tiennent particulièrement à la qualité de l'accueil, au quotidien, réservé aux enfants et à leurs familles.

Tous les CAL possèdent un fonctionnement administratif commun et transversal, mais la façon dont les directeurs vont mettre en œuvre leurs conceptions éducatives va prendre des formes très diverses.

Pour réussir à travailler ensemble, certains vont développer, avec

leurs équipes, des outils, la communication et les conditions du travail en groupe. Ils explorent alors la façon de promouvoir la diversité, faciliter la bienveillance et l'inclusion.

D'autres vont agir sur l'organisation pédagogique et questionnent leurs pratiques pour modifier et expérimenter de nouvelles façons de vivre les activités et la relation avec l'adulte.

C'est un travail de fourmi, souvent invisible car il s'observe en situation, à travers des actes quotidiens qu'on ne mesure que très rarement, mais qui se ressent au sein d'une structure.

➤ **Rabika Maadsi** : Comment envisagez-vous de développer la question de la CIDE, notamment sa promotion auprès des enfants et des jeunes de la ville ?

**Carole Blanquart** : C'est en continuant à travailler ainsi et en créant du sens dans ce qui est fait auprès des enfants que l'on contribue à faire vivre la CIDE, que l'on permet à l'enfant de se constituer des repères et qu'on l'aide à grandir.

Pour cela, les animateurs s'inscrivent dans une dynamique de coopération, indispensable pour travailler en équipe et plus largement en partenariat, et avec les parents. C'est une forme d'action qui démontre que les individus sont capables, ensemble, de produire des manières de faire plus collectives et ainsi d'affronter les individualismes.

Nous allons poursuivre notre démarche en participant au concours d'affiches 2015 « Agis pour tes droits » et en concrétisant, par une charte, cette façon de vivre ensemble, présente dans tous les CAL. ■

**Carole Blanquart**  
**Rabika Maadsi**

francas.nord@wanadoo.fr



# Les droits de l'enfant à l'honneur

*Gaëlle Vergnol est volontaire en service civique à l'association départementale des Francas de Dordogne. Son témoignage nous éclaire sur son action.*

**M**a mission s'intitule « *contribuer à la lutte contre le racisme et à la promotion des droits de l'enfant* ».

Le but principal est de sensibiliser les enfants et les jeunes à la citoyenneté. Depuis plusieurs années, les Francas de Dordogne interviennent dans les collèges afin de mettre en place des ateliers citoyens qui permettent aux jeunes de débattre et d'échanger sur les grands thèmes du « vivre ensemble ».

C'est par le biais de ces ateliers que j'interviens : je les sensibilise aux droits de l'enfant, à l'aide d'une malle pédagogique créée par les Francas et contenant divers jeux et documentations.

À la fin de cette intervention, ils devront être capables de parler de leurs droits et d'en connaître les dix fondamentaux : droit à une identité ; au respect des différences ; à la famille, aux soins et à un logement ; à une alimentation suffisante et à l'eau potable ; à l'éducation et aux loisirs ; à la liberté d'opinion, d'expression,

d'information, d'association et de réunion ; à la protection contre les mauvais traitements ; à la protection en cas de conflit armé ; droit de vivre en paix ; droit d'être protégé contre l'exploitation par le travail.

### Ouvrir les discussions

La première phase, en cours, permet d'amener le débat sur le thème des différences et des discriminations. Les jeunes peuvent aussi parler de ce qui les touche : les dangers d'Internet, le harcèlement à l'école, l'environnement...

Tous les ateliers sont créés pour que les enfants et les jeunes comprennent mieux leur environnement, le comportement des autres, ou même le fonctionnement de la vie en société... et deviennent de futurs vrais citoyens !

Le but est que les élèves créent un projet, en rapport avec la citoyenneté, et qu'ils le fassent vivre à leurs pairs. Mon rôle à ce moment-là

sera simplement de les accompagner et de les guider pour qu'ils mènent à bien leurs projets.

Je pense qu'il est important d'aborder le thème des droits de l'enfant.

Entre 10 et 15 ans, on se forge ses opinions et il est essentiel que quelqu'un nous guide pour connaître nos droits et devoirs, permettant une meilleure vie en société.

D'un point de vue personnel, militer pour les droits de l'enfant, agir pour préserver les jeunes des dangers d'Internet, ou défendre des valeurs de tolérance et de solidarité, me tient à cœur. Je pense que cela ne peut apporter que du positif. Et échanger avec les jeunes est une expérience très enrichissante, pour eux comme pour moi ! ■

**Gaëlle Vergnol**

*francas.24@wanadoo.fr*



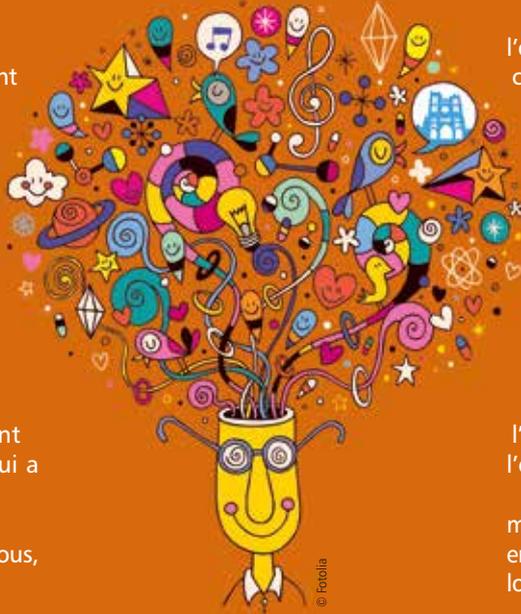
# Grand jeu dans Amiens

*Le congrès de notre Mouvement s'est déroulé en octobre à Amiens. Pendant que près de 500 adultes débattaient sur leur projet, l'éducation et la place des enfants dans la société pour les cinq prochaines années, les Francas du territoire ont voulu montrer leurs capacités à transposer cette réflexion en action, avec des enfants.*

Dans le cadre d'un partenariat existant depuis plusieurs années avec la ville d'Amiens, notamment avec les personnels du service enfance jeunesse, il a été proposé un grand jeu aux enfants et aux équipes des accueils de loisirs de cette collectivité.

Près de vingt animatrices et animateurs se sont rassemblés sous l'égide des représentants de l'association départementale des Francas de la Somme et de l'union régionale des Francas de Picardie. Ils ont préparé et mené ce grand rendez-vous qui a rassemblé 250 enfants de cinq à dix ans.

Cette initiative fut aux yeux de toutes et tous, petits et grands, une réussite !



Pendant son déroulement, les élus et permanents d'Amiens ont constaté et reconnu les capacités des Francas de ce territoire à produire des activités éducatives avec de nombreux enfants.

## Un partenariat bénéfique

La ville d'Amiens a su mettre à disposition l'ensemble des moyens nécessaires à la réussite de cette manifestation. Ses agents ont même réalisé un court-métrage qui rejoindra l'ensemble des projets présents sur le site des espaces éducatifs ([www.centredeloisirseducatif.net](http://www.centredeloisirseducatif.net)).

Quant à l'ensemble des animateurs permanents et bénévoles, ils se sont beaucoup investis pendant les différents temps de préparation et de menée de ce grand jeu.

Nous espérons que ce genre de rencontre, fruit d'une réelle collaboration, sera renouvelé à l'occasion d'autres commémorations concernant l'éducation des enfants et des jeunes.

Tous les animateurs présents ont particulièrement apprécié les sourires et les remerciements des enfants, comme en témoignent les prises de parole lors du court-métrage. ■



## À chacun sa responsabilité

*Un partenariat entre les Francas de Haute-Marne, l'Association de protection judiciaire départementale (APJD) et le collège La Rochotte de Chaumont a été mis en place. Le but : éviter la sortie du système scolaire des élèves.*

### Animer en direct

Les collégiens participent aux activités d'encadrement et d'animation sous couvert de la directrice et des animateurs. Ils découvrent les activités de la structure d'accueil et peuvent eux-mêmes mettre en place une animation pour un petit groupe d'enfants, toujours sous le regard de l'animateur responsable.

Le contenu de la mesure de responsabilisation respecte bien entendu la dignité de l'élève et demeure en adéquation avec son âge et ses capacités.

Pendant le temps d'accueil, le collège nous demande de répondre à plusieurs obligations :

- présenter à l'adolescent la structure d'accueil ;
- lui faire accomplir des activités correspondant à la fois à ses aptitudes et aux objectifs de la mesure de responsabilisation ;
- le diriger et l'accompagner dans l'exécution de l'activité.

Au-delà de l'accueil et du partenariat, ces mesures sont vécues par tous les partenaires, comme une seconde chance pour les collégiens concernés.

Les Francas ont accepté d'entrer dans ce processus car le cadre n'est pas celui de la sanction. Nous essayons de comprendre les motivations, et le jeune se sent réellement responsable. ■

### Emmanuelle Cornibert Billard

*Chargée de développement des centres de loisirs et du mouvement  
[manuecb.pro@orange.fr](mailto:manuecb.pro@orange.fr)*



Pour éviter des processus de décolarisation et proposer une alternative à l'exclusion temporaire, la mesure de responsabilisation a pour objectif de faire participer les élèves en dehors des heures d'enseignement à des activités culturelles, de solidarité, ou de formation à des fins éducatives. Elle est aussi destinée à aider des élèves à prendre conscience de leurs potentialités.

Dans ce cadre, l'association des Francas de Haute-Marne développe un partenariat avec le collège La Rochotte situé en zone Réseau d'éducation prioritaire (REP), et l'association départementale prévention jeunesse de Haute-Marne.

Dans la tête des collégiens, c'est un tout autre cheminement : un éducateur de l'ADPJ les rencontre et un dialogue est instauré pour comprendre un comportement violent ou agressif.

Ils sont ensuite confiés à l'association des Francas qui intervient, avec eux, sur le centre de loisirs de Saint-Roch.



En 1982, je fais partie des fondateurs de l'association départementale des Francas du Bas-Rhin. Avec notre mouvement, je découvre le nom et le sens de l'éducation populaire. Je deviendrai formateur à mon tour.

Le congrès de Rennes, l'assemblée générale de Strasbourg, Pierre de Rosa... Autant de moments et un nom qui me permettent de me situer dans ma famille d'idées et de valeurs.

Avec ma compagne d'alors, nous devenons un couple de résidents au sein d'un foyer éducatif. Durant cinq ans j'y partage mon quotidien avec six enfants de la misère sociale mais aussi de la maltraitance. C'est au cœur de cette fondation protestante que nous éprouvons avec des gens de confessions différentes, la valeur de la laïcité.

#### Humilité et écoute

En 1983, j'intègre une formation équivalente au Diplôme d'état relatif aux fonctions d'animateur (DEFA) et c'est là que je m'initie à l'outil vidéo. Mon premier documentaire se fera sur l'aménagement des cours d'écoles dans une école Freinet.

En 1992, les temps sont durs et les Francas disparaissent d'Alsace. Je continuerai la route avec nos amis des Ceméa et de la Ligue de l'enseignement.

De 1991 à 2004, j'anime une télévision de proximité en milieu carcéral avec une équipe de personnes détenues. J'y ai appris l'humilité et la nécessaire considération de tous. Je m'y suis construit une autre définition de la peine, celle que nous avons à prendre tous ensemble pour retisser le lien social chaque fois qu'il se brise.

Mais être dedans, être dehors n'a pas besoin de prison. C'est le fait de toutes les exclusions sous nos yeux, quotidiennes et ordinaires.

J'ai continué mon chemin et mes rencontres ailleurs, toujours pour donner la parole. Et puis un jour, Claude Escot m'a retrouvé. J'ai renoué le lien progressivement et me voilà depuis un an président des Francas d'Alsace. Et l'histoire n'est pas finie... ■

**Patrick Floch**  
pfloch@estvideo.fr

Je porte un attachement profond à la rencontre et à l'ouverture à l'autre ; c'est ce qui m'arrache en permanence à mes préjugés.

Je suis vidéaste depuis bientôt trente ans. J'ai utilisé la vidéo comme un outil de création artistique auprès des enfants, des adolescents et des adultes, toujours pour témoigner des territoires cachés, pour donner la parole à ceux qui les habitent.

Jeune lycéen, je participe à mes premières animations bénévoles organisées par un prêtre. Avec d'autres, je fus invité à prendre le café dans ce qui s'appelait le « Bidonville de Mertzwiller ». Je me souviens de mon malaise en découvrant ces lieux et mon étonnement d'y trouver un intérieur coquet et propre, fait de dignité que mes *a priori* m'avaient empêché d'imaginer. Ce fut la première gifle à mes préjugés.

En 1976 à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Saverne, je m'initie au rôle d'administrateur. La confiance et le regard positif de l'adulte m'ont ouvert à la prise de responsabilité.

Démarré alors une longue période d'expériences et d'apprentissages. L'éducation populaire vient d'entrer dans ma vie sans que j'en connaisse le nom.

## Être dedans, être dehors

*Patrick Floch est le président des Francas d'Alsace. Il revient sur son parcours de militant.*

#### Partage et laïcité

Ma vie professionnelle commence à la SNCF, et parallèlement je m'engage dans le théâtre amateur. Six années foisonnantes faites de débats sur le rôle de la culture. Nous sommes vingt-cinq d'origines et de conditions diverses. Il y a quelque chose de réjouissant dans les projets collectifs malgré la complexité des rapports humains.

Je rencontre les Francas du Haut-Rhin en 1981. Suite à une première expérience de permanent dans une maison de quartier, je commence à sentir la nécessité de me former. Les Francas m'accompagneront dans cette démarche.

“ Il y a quelque chose de réjouissant dans les projets collectifs malgré la complexité des rapports humains. ”

# L'animateur, un citoyen engagé pour l'éducation

Abécédaire sur les droits : quelques repères pour comprendre et agir.

**D**éclaration des Droits de l'Homme et du citoyen : texte datant du 26 août 1789, qui pose les grands principes actuels de la République et de la démocratie. Ceux qui en sont à l'origine ont posé le terme « déclaration » car ils considéraient que le texte appartenait aux Hommes. La Déclaration des Droits de l'homme n'accorde pas des droits, elle les reconnaît.

**C**onvention internationale des droits de l'enfant : texte de 1989 adopté par l'assemblée générale des Nations unies, qui reconnaît aux enfants des droits fondamentaux. Texte qui oblige les États qui le signent à l'appliquer. La France a ratifié le texte en 1990. La CIDE propose une certaine conception de l'enfant : il doit être protégé, il doit bénéficier de prestations spécifiques et doit être considéré comme auteur de sa propre vie.

**C**itoyen : un individu avec des droits et des obligations, des libertés et des pouvoirs d'agir. Un membre d'une communauté morale, une personne qui vit dans une société. Un état d'appartenance à la cité.

**C**itoyenneté : « pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen » (définition du Larousse). On ne devient pas citoyen à 18 ans. L'exercice de la citoyenneté se construit progressivement dès le plus jeune âge, à condition que la société reconnaisse l'enfant comme un acteur social à part entière. La citoyenneté apparaît fortement aux Francas à partir de 1988, avec le programme « citoyenneté des mineurs », dans une période où l'environnement n'en parlait pas.

**C**ivilité : ce qui consiste à respecter les normes et formes de comportements, de postures... qui permettent de vivre ensemble.

**D**émocratie : régime politique dans lequel le peuple est souverain. Une distinction est possible entre

peuple et citoyen quand la citoyenneté n'est pas accordée à l'ensemble de la population.

**D**roit : ensemble des règles qui régissent les rapports des individus d'une même société. Ce qui confère un pouvoir, une prérogative, un titre, une autorité, considérés comme légitimes (définition du Larousse). Le droit délimite les espaces de libertés, et pose des règles et des interdits.



**É**galité : dans l'idéal républicain, tous les individus ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Tous n'ont pas cependant les mêmes possibilités d'exercer les droits qui leur sont théoriquement reconnus par la Déclaration des Droits de l'homme, ni même d'ailleurs, d'assumer leurs obligations (les Francas, Projet 2015-2020).

**É**mancipation : à l'origine, cela signifie « s'affranchir de son maître ». C'est l'action de s'affranchir d'un lien ou d'une entrave à sa vie, ou encore d'un état de dépendance. Contribuer à l'émancipation des enfants, c'est permettre à chacun d'être responsable de sa vie et de ses choix, de penser par soi-même.

**E**nfant : vient du latin *infans* qui signifie « celui qui ne parle pas ». Art. 1 de la CIDE : « tout être humain

âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt, en vertu de la législation qui lui est applicable ». L'enfant est un être humain avec des droits et une dignité. C'est un être capable.

**L**iberté : dans l'absolu, c'est la possibilité pour l'individu d'agir sans contrainte. En réalité, la liberté est toujours relative : le principe de liberté est contraint par celui d'égalité qui suppose que chacun respecte la liberté des autres (les Francas, Projet 2015-2020).

**P**articipation : notion qui s'est imposée en France avec la CIDE : le droit de l'enfant à faire quelque chose, d'agir lui-même, dans la mesure de ses moyens, et de participer aux décisions qui concernent sa vie. On s'attache ici aux libertés de penser (art. 14), d'expression (art. 12), d'information (art. 13), d'association (art. 15).

**P**restation : ce sont les droits qui garantissent à l'enfant les moyens de son développement *via* des services comme les soins, les loisirs, l'éducation.

**P**rotection : en droit civil, elle concerne les intérêts de l'enfant et l'exercice effectif de l'autorité parentale. L'enfant a besoin d'une attention et d'une protection particulières ; les droits de protection font référence à l'intérêt supérieur de l'enfant, au bien-être, au respect de l'intégrité... ■

# Projet pédagogique et Convention internationale des droits de l'enfant

Les Francas ont toujours considéré la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) comme une référence pour agir avec les différents acteurs éducatifs. Le directeur de centre de loisirs doit pouvoir s'en emparer et la prendre en compte avec son équipe, dans le cadre du projet pédagogique. Un travail a été mené lors de la session de perfectionnement BAFD de novembre dernier à Orléans, afin d'envisager la manière de la faire vivre concrètement au quotidien.



© Les Francas du Centre

**L**e sens de toute action éducative doit être explicite dans le projet pédagogique du séjour. Comment intégrer la CIDE dans les différents niveaux d'un projet ?

**Art. 3** « *L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.* »

Une attention portée à chaque enfant, son bien-être et son épanouissement, sont au cœur des préoccupations de l'équipe dans la mise en œuvre des actions éducatives. C'est le développement de capacités et l'ouverture vers de nouveaux apprentissages qui seront recherchés.

**Art. 5** « *Les États parties respectent la responsabilité, le droit et le devoir qu'ont les parents [...] ou autres personnes légalement responsables de l'enfant.* »

Le projet pédagogique fait référence à la relation aux familles et à la place qu'elles peuvent prendre pour une meilleure complémentarité éducative : accueil ouvert aux parents, instance de concertation et de partage du projet, implication dans le fonctionnement...

**Art. 12** « *Les États parties garantissent à l'enfant [...] le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.* »

et **Art. 13** « *L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce [...] sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.* »

Pour permettre à l'enfant de s'exprimer sur un ensemble de questions le concernant, le projet pédagogique prévoit les modalités : instances de discussion (conseil d'enfants et de jeunes) dans lesquelles ils exprimeront leurs avis et leurs propositions sur le fonctionnement, l'aménagement, les activités, les relations...

espaces de débats sur les sujets d'actualité.

**Art. 15** « *Les États parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.* »

Le centre de loisirs est un espace où peuvent émerger des envies, des idées, des engagements. Le projet pédagogique prévoit des modalités pour faire naître des projets d'enfants et de jeunes. L'équipe d'animation a, entre autres rôles, celui d'accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets. L'Association d'enfants citoyens (ATEC) est un moyen de concrétiser une volonté commune.

**Art. 17** « *Les États parties reconnaissent l'importance de la fonction remplie par les médias et veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériels provenant de sources nationales et internationales diverses [...].* »

Donner accès aux médias, les utiliser, sensibiliser à leur contenu, jouer avec... tout cela doit être au cœur des intentions éducatives. Au quotidien, les enfants et les jeunes doivent pouvoir disposer de journaux de leur choix, avoir accès à Internet, s'impliquer dans une transmission d'informations (web TV, journal, blog, radio...). ■

**Thomas Devautour**  
Chargé de mission à l'union régionale des Francas du Centre  
tdevautour.francas.centre@bbox.fr



© D. Lefilleul

*Aujourd'hui encore, malgré la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en 1990 par la France, de nombreuses atteintes sont portées aux droits des enfants.*

*Promouvoir et mettre en œuvre les droits de l'enfant partout où nous agissons... Au-delà d'être une intention, c'est un enjeu que nous devons réussir. Les droits, leur promotion et leur application sont nécessaires pour chaque enfant, en tant que personne et citoyen.*

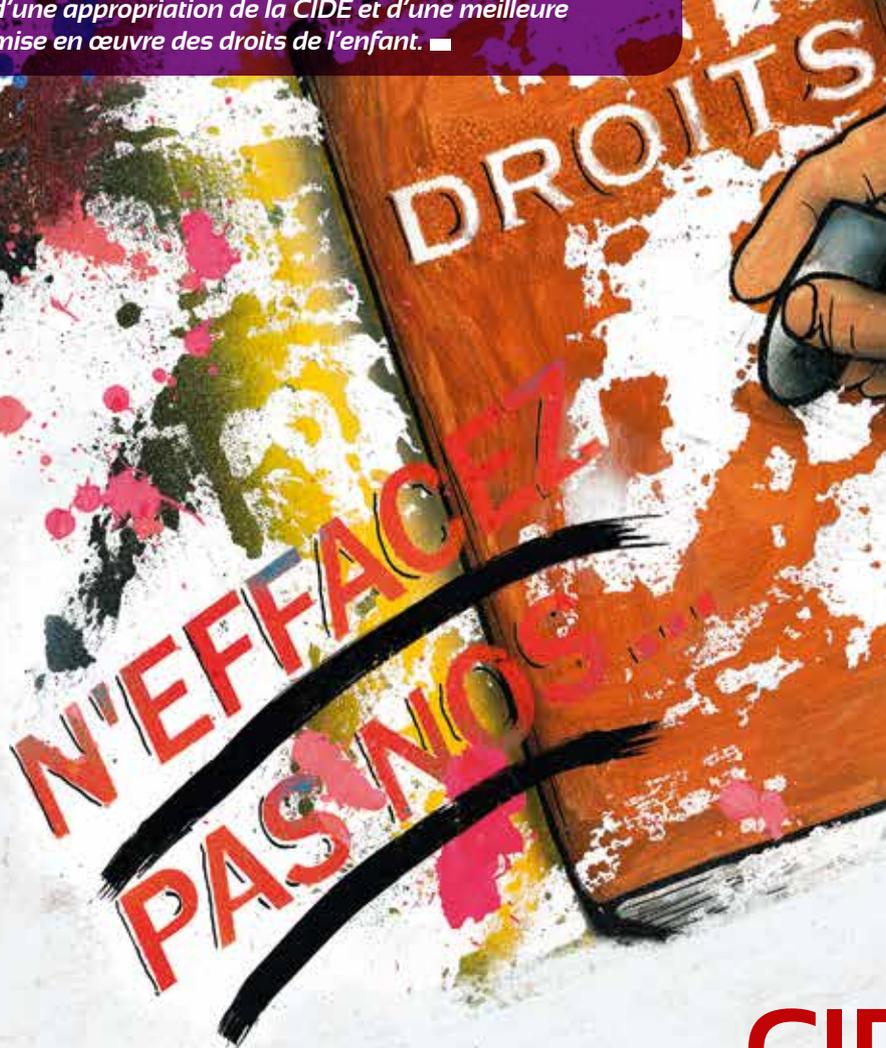
*L'enfant et ses droits doivent faire partie intégrante de tous les espaces et pratiques éducatifs, au quotidien.*

*Défendre et agir pour l'effectivité des droits, favoriser une implication citoyenne des enfants et des jeunes, constituent des objectifs permanents pour les animateurs, directeurs et autres acteurs éducatifs locaux.*

*Toute action éducative, tout projet éducatif local doit s'appuyer sur la CIDE, comme cadre de référence.*

*Dans ce dossier, vous découvrirez des témoignages d'acteurs et des pratiques éducatives en faveur d'une appropriation de la CIDE et d'une meilleure mise en œuvre des droits de l'enfant. ■*

- p.10** Les droits de l'enfant sont des droits humains, ils protègent l'enfant en tant qu'être humain
- p.12** Porteurs de paroles : les droits de l'enfant avec des adultes dans l'espace public !
- p.13** Des ressources pour avancer
- p.14** Les droits, ce que l'on en sait, ce que l'on en fait
- p.15** Comment aborder les droits de l'enfant avec les enfants de maternelle ?
- p.16** « Il était une fois Julien, défenseur des droits de l'enfant »



# CIDE : 25 ans ensemble, continuons

**Ont contribué à ce dossier :**  
Anais Balaud,  
Hélène Hagel,  
Éric Leguen,  
Amandine Loizeau,  
Didier Rodet,  
Sylvie Touchard

# Les droits de l'enfant sont des droits humains, ils protègent l'enfant en tant qu'être humain

*« 25 ans ensemble, continuons » c'est le slogan retenu par une classe de l'école primaire Carnot à Vieux-Condé (59) pour sa participation au concours d'affiches 2014 Agis pour tes droits.*

*Une classe qui considère que « chacun doit se sentir concerné par les droits de l'enfant, leur mise en œuvre, leur valorisation. Il faut faire prendre conscience que c'est une construction quotidienne, que chacun est acteur dans l'élaboration et le respect des droits de l'enfant ».*

## Quelques repères pour comprendre

**Janusz Korczak** Médecin et écrivain polonais, il a œuvré, au début du XX<sup>e</sup> siècle, pour l'éducation et le statut de l'enfant. Il s'est battu pour le respect de l'enfance et il est reconnu pour être le premier défenseur des droits de l'enfant. Pour lui, *« les enfants ne sont pas des personnes en devenir, mais des personnes à part entière. Ils ont le droit d'être pris au sérieux, ils ont le droit d'être traités avec tendresse et respect. »*

**1924** La société des Nations unies adopte la déclaration de Genève, qui reconnaît pour la première fois l'existence de droits spécifiques aux enfants. *« Les hommes et les femmes de toutes les nations reconnaissent que l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur, affirmant leurs devoirs, en dehors de toute considération de race, de nationalité, de croyance. »* (préambule)

**1959** L'Organisation des Nations unies (ONU) adopte la Déclaration des droits de l'enfant, accord international sur les principes fondamentaux des droits des enfants : *« l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur ».*

**1989** Le 20 novembre, l'Assemblée générale des Nations unies adopte à l'unanimité la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). La ratification engage les États à mettre en conformité leur législation, leur réglementation et leurs pratiques avec ses articles. La France ratifie le texte en 1990.

**2000** L'ONU adopte deux protocoles facultatifs à la CIDE : l'implication d'enfants dans les conflits armés ; la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

**2011** L'ONU adopte un troisième protocole qui prévoit la possibilité de déposer plainte de façon individuelle auprès du Comité des droits de l'enfant (CRC) pour violation des droits garantis par la CIDE.

Les Francas ont, depuis 70 ans, toujours posé au cœur de leur projet une attention générale à l'enfant, aux enfants, à l'enfance.

Leur approche éducative globale les a conduits à promouvoir une prise en compte des besoins éducatifs, sociaux et culturels pour tous, en s'assurant d'une égale considération des droits de protection, de prestation, de participation, parce que l'enfance constitue une période déterminante pour le développement de la personne. Concernés et préoccupés par la condition enfantine, le bien-être et l'épanouissement de chacun, dans une visée bienveillante et émancipatrice, ils appellent à ce que la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) constitue le cadre de référence de tous les projets et acteurs éducatifs.

### BIEN GRANDIR DANS UN ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT ET BIENVEILLANT

Le respect des droits et libertés des enfants nécessite que chaque enfant se considère et soit considéré comme une personne d'égale dignité humaine à l'adulte et à ses pairs. L'enfant est un individu, un acteur social et un citoyen à part entière. Il est un être singulier qui a besoin d'être protégé et préparé à devenir autonome.

**Il importe de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie en société (...) dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité.**

Les enfants doivent pouvoir bénéficier, dans tous les espaces de leur vie, d'une reconnaissance du statut de personne avec des droits et des obligations, des libertés et des pouvoirs d'agir. Ils doivent pouvoir disposer d'espaces de pensée, d'actions et d'autonomie qui leur sont propres, qui garantissent leur bien-être.

Les Francas réaffirment que les droits inscrits dans la CIDE doivent effectivement être mis en œuvre en référence au préambule de la Convention : *« Il importe de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie en société (...) dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité ».*

Agir pour les droits de l'enfant, c'est aussi promouvoir une action éducative de qualité respectueuse des rythmes de vie et d'apprentissages, revendiquer l'accès aux loisirs et aux vacances en renforçant notamment l'accessibilité à ceux ayant des besoins particuliers, lutter contre l'illettrisme et la pauvreté culturelle.



## Pour aborder les droits de l'enfant, dix points clés utilisables par tous les enfants

- 1 / **J'ai le droit d'être soigné** et de bénéficier de soins adaptés à mon handicap et à mon âge.
- 2 / **J'ai le droit de m'exprimer**, de donner mon avis et de participer à la vie en société en qualité de citoyen.
- 3 / **J'ai le droit de rêver, de rire, de jouer** et de participer à des activités culturelles, ludiques et sportives.
- 4 / **J'ai le droit d'être nourri, logé**, et de grandir dans de bonnes conditions.
- 5 / **J'ai le droit de ne pas être exploité.**
- 6 / **J'ai le droit d'avoir une éducation.**
- 7 / **J'ai le droit à l'égalité**, en particulier entre filles et garçons.
- 8 / **J'ai le droit d'être aimé et respecté.**
- 9 / **J'ai le droit d'avoir une identité**, une famille, une vie privée.
- 10 / **J'ai le droit d'être protégé** de la violence, ce qui inclut également la guerre et la prison.

Agir pour une implication des enfants et des adolescents sur chaque territoire et garantir la prise en compte de leur parole, contribuent à la mise en œuvre des droits de participation (voir le Camaraderie n°307 qui traitait de cette question). Il est fondamental, pour la citoyenneté des mineurs, de s'assurer de la mise en place d'espaces d'expression dans les structures collectives mais aussi dans la vie de la cité.

On ne devient pas citoyen à 18 ans. L'exercice de la citoyenneté se construit progressivement dès le plus jeune âge, à condition que la société reconnaisse l'enfant comme un acteur social.

Proposer des parcours de participation et d'engagement dans de l'action collective permet à chacun de devenir citoyen en se confrontant aux autres.

### LA MOBILISATION DES ACTEURS POUR L'APPLICATION EFFECTIVE DES DROITS DE L'ENFANT

Au-delà de la sensibilisation, il s'agit d'accompagner une transformation de la prise en compte des droits de l'enfant dans nos pratiques éducatives et politiques publiques, animés par deux ambitions pour chaque enfant : pouvoir grandir sous la protection et dans le respect des adultes ; pouvoir avoir sa place dans la vie de la cité et plus largement dans la société. L'engagement citoyen doit ainsi pouvoir contribuer à élaborer et construire des réponses éducatives au regard de l'évolution des besoins éducatifs, sociaux, culturels, économiques, de la petite enfance à l'adolescence, aux différents échelons territoriaux.

Si nous devons poser les raisons qui nous motivent à agir pour les droits de l'enfant : l'enfant est une

personne globale qui mérite de la considération ; la préoccupation enfantine est quotidienne ; les droits concernent tous les citoyens et constituent un cadre pour bien vivre ensemble ; une société ne peut se construire que dans l'égal accès aux droits pour tous...

Les enfants ont des droits et les éducateurs que nous sommes ont le devoir de les faire appliquer.

Les équipes éducatives s'appuient sur des valeurs et des comportements qui favorisent le vivre ensemble et l'expérience de la démocratie. Elles contribuent à l'épanouissement des enfants et des adolescents au développement de leurs potentialités, favorisent la rencontre entre l'individu et le groupe. Elles assurent la sécurité physique, morale, affective des enfants qui leur sont confiés...

“ Les enfants ont des droits et les éducateurs que nous sommes ont le devoir de les faire appliquer. ”

Agir pour les droits de l'enfant, c'est aussi promouvoir une action éducative de qualité respectueuse des rythmes de vie et d'apprentissages, revendiquer l'accès aux loisirs et aux vacances en renforçant notamment l'accessibilité à ceux ayant des besoins particuliers, l'accès aux droits culturels (ce qui garantit à chacun le fait de vivre son identité culturelle) ou la lutte contre l'illettrisme. ■

# Porteurs de paroles : les droits de l'enfant avec des adultes dans l'espace public !

*Le 20 novembre 2014, à la faculté de sciences humaines de Tours, un Porteur de paroles a été organisé auprès des étudiants. L'occasion d'avoir de belles discussions !*



© Les Francas du Centre



Le RDDE avait pris la décision d'aborder les Droits de l'enfant auprès d'étudiants pour toucher un public *a priori* éloigné de cette thématique, en ayant comme porte d'entrée les notions d'engagement et de participation. Le souhait des organisateurs était d'avoir une discussion plus poussée sur leurs engagements personnels qui, au vu des réflexions entamées, pourraient être qualifiés de « conjoncturels » plutôt que de « structurels ». Le témoignage d'un étudiant résume très bien cette idée : « Je ne vais pas dans une association pour le plaisir ni pour le projet qu'elle porte. Je vais dans une association parce qu'une action me plaît. J'y vais avec un objectif très précis. L'objectif terminé, je passe à autre chose ».

## LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT CONNUE MAIS PEU RECONNUE

Une fois la discussion entamée sur leur engagement dans notre société, nous leur avons parlé des Droits de l'enfant, en leur faisant remarquer que ces droits ne peuvent se faire entendre que si les adultes se mobilisent. Nous avons insisté sur le fait d'agir pour les autres, pour les plus fragiles et vulnérables dans notre société.

Il ressort que beaucoup d'étudiants interrogés connaissent la CIDE et qu'une majorité pense qu'il reste beaucoup à faire en France et partout dans le monde. Mais la plupart d'entre eux nous a précisé que cette cause ne les touchait pas. Il a souvent été dit que cela était d'ordre politique et juridique mais que le citoyen pouvait difficilement faire des actions sur le sujet.

Le Porteur de paroles consiste en un recueil et une exposition de paroles d'habitants. Une question est inscrite sur un grand format, puis accrochée à un endroit visible. Cette question les invite à réagir autour d'un thème donné.

## DES PISTES POUR AGIR

Toutes ces paroles serviront au RDDE pour mettre en place des actions en 2015. Cela nous conforte dans l'idée que nous avons encore un grand travail de promotion à faire auprès des institutions et des citoyens. Nous avons l'intention de mener, parmi d'autres actions, deux autres Porteurs de paroles auprès de familles *via* deux centres sociaux de Tours. Nous souhaitons intégrer dans le réseau des structures qui travaillent avec des enfants en situation de handicap afin d'aller mener des actions avec eux. Enfin, nous travaillerons désormais avec la maison des droits de l'enfant pour intervenir dans les collèges. ■

**Hélène Hagel**

hhagel.francas.centre@bbox.fr

Cette action fut proposée par le Réseau départemental des droits de l'enfant d'Indre-et-Loire (RDDE) piloté par les Francas avec la mobilisation du Mouvement français pour le planning familial (MFPF), de la Ligue de l'enseignement et de l'Unicef.

L'explication de ce qu'est un Porteur de paroles a été donnée par l'association « Matières prises » qui a inventé le concept : « Le Porteur de paroles consiste en un recueil et une exposition de paroles d'habitants. Une question est inscrite sur un grand format, puis accrochée à un endroit visible. Cette question les invite à réagir autour d'un thème donné. On note les avis sur des panneaux dans l'espace public choisi. [...] Cette action est un prétexte pour entrer en contact avec des gens qui ne nous ressemblent pas. Il permet de franchir les barrières sociales et de vivre des rencontres et des discussions peu probables. »



# Des ressources pour avancer

*Si les droits de l'enfant sont au cœur des actions éducatives et du projet des Francas, pour les équipes pédagogiques, il est difficile de s'approprier ce texte et ses 54 articles. Permettre aux enfants d'appréhender leurs droits et les exercer au quotidien demeure parfois complexe à mettre en œuvre. Les militants et permanents de Loire-Atlantique travaillent depuis plusieurs années sur cette question.*

**E**n 2007, des stagiaires achèvent leur Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) avec l'envie de poursuivre les échanges autour des droits de l'enfant et de construire des outils pédagogiques pour leurs centres de loisirs. La dynamique ne s'est jamais arrêtée.

Aujourd'hui, l'association départementale est devenue un espace ressources et de créations pédagogiques, qui rassemble des supports réalisés par des structures adhérentes.

## ACCOMPAGNER CHAQUE ÉQUIPE

### Créer des espaces d'échanges et de formation pour partager des expérimentations

a été l'un des premiers leviers du développement des actions sur notre territoire. Un groupe d'échanges, de savoirs et de techniques autour des droits de l'enfant a pris place à l'association. Il est à l'initiative de nombreux supports pédagogiques. En parallèle, des modules de formation à destination des animateurs et des enseignants se déroulent chaque année pour faciliter la mise en œuvre effective des droits de l'enfant. Cette dynamique amène chacun à questionner ses propres pratiques et à créer un réseau d'acteurs ressources.



Chacun recherche des types d'outils particuliers : un jeu de sensibilisation pour découvrir la Convention internationale des droits de l'enfant en famille, des ouvrages pour aborder certains droits avec des ados, des supports de jeux pour appréhender les dix droits fondamentaux...

Nous avons donc décidé de **mettre à disposition des formes d'outils variés, adaptés à chaque projet** : « la valisette droits de l'enfant ». Elle se construit en fonction du projet avec, à chaque fois, un classeur pédagogique composé de fiches d'activités et d'informations adaptées à une tranche d'âge, un classeur thématique sur l'un des dix droits fondamentaux, des supports numériques et un jeu de plateau ou une exposition.

Enfin, nous proposons des **actions éducatives support pour mener un projet autour des droits de l'enfant**. C'est ainsi que, chaque année, l'association initie un appel à projet qui peut faire suite au concours « Agis pour tes droits » ou être l'occasion de se lancer dans une initiative qui s'inscrit dans la durée. Pour 2015, « Dis-moi tes droits, 10 mois tes droits » invite les groupes à se questionner sur « À quoi sert une identité ? », à réaliser une interview de personnes ressources sur la thématique et à réaliser un média numérique. Les productions seront rassemblées sur un site Internet dédié et exposées en mai dans l'espace public. Ce sera l'occasion d'interpeller les habitants et de proposer des lieux d'échanges entre enfants et adultes, où le droit à l'information et l'expression sont au cœur de la dynamique. ■

**Amandine Loizeau**  
Chargée de mission aux Francas de Loire-Atlantique  
aloizeau@francas-pdl.asso.fr



En Saône-et-Loire, dans le cadre d'un important travail d'éducation à la citoyenneté, l'association départementale des Francas anime, depuis huit ans, le concours d'affiches « Agis pour tes droits ». L'enjeu est toujours le même : susciter l'ambition, pour un centre de loisirs, de s'inscrire dans un projet de transformation de l'accueil des enfants en prenant plus en compte leur parole.



## Les **droits**, ce que l'on en sait, ce que l'on en fait

Chaque année, à l'issue ou en parallèle du concours, des initiatives émergent localement sur ces questions de Droits des enfants et de participation : en 2012, à Générard et Ciry-le-Noble, création de deux Associations temporaires d'enfants citoyens (ATEC) sur des projets de solidarité internationale et en 2013, à Blanzay, création d'une ATEC sur un projet de solidarité locale.

En 2014, dans le cadre des 25 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), nous avons initié une action départementale visant à donner la parole aux enfants, à impliquer une diversité d'acteurs éducatifs, et à mobiliser des militants autour de cet enjeu. L'action « Les ambassadeurs des enfants » avait pour objet de faire se rencontrer des groupes d'enfants et des militants de l'enfance pour recueillir des expressions, des réflexions, des propositions. Au final, 25 groupes d'enfants et d'adolescents du département, issus du périscolaire, d'écoles primaires, de collèges, de lycées et de foyers de l'enfance, se sont investis dans cette démarche, et 23 ambassadeurs sont allés les rencontrer. Dix propositions d'actions ont été émises pour mieux faire connaître la CIDE.

### DU CONCOURS D'AFFICHES À L'ANIMATION DES DROITS DE L'ENFANT

Dans la dynamique de cette action départementale, plusieurs structures éducatives ont initié des actions locales pour permettre aux enfants d'exercer une citoyenneté active :

- sur le canton de Lugny, le centre de loisirs associatif anime depuis septembre 2014 un studio radio et un de télé, sur les temps d'accueils périscolaires ;
- en août 2014, le centre social municipal de la commune de Blanzay a lancé des actions philo sur les temps périscolaires et durant les vacances ;
- celui de Saint-Vallier souhaite créer un conseil d'enfants usagers du centre ;
- et à Ciry-le-Noble, le secteur enfance jeunesse aimerait mettre en place un conseil d'enfants sur les temps périscolaires.

### DE LA PROMOTION DES DROITS DE L'ENFANT À LEUR EFFECTIVITÉ DANS LES PRATIQUES ÉDUCATIVES

En Saône-et-Loire, les Francas ne sont pas organisateurs d'accueils de loisirs. Notre rôle est de proposer des projets départementaux sur lesquels les structures peuvent s'inscrire et accompagner les démarches locales. Pour permettre aux responsables pédagogiques des structures éducatives d'enclencher des transformations dans la prise en compte de la parole des enfants, nous avons lancé pour 2015 une recherche action sur la question de la participation des enfants et des adolescents. Quatorze structures éducatives se sont engagées pour construire des démarches pédagogiques permettant l'implication des enfants. ■

**Didier Rodet**

Animateur départemental des Francas de Saône-et-Loire  
didier.rodet@francas71.org



“ L'action « Les ambassadeurs des enfants » avait pour objet de faire se rencontrer des groupes d'enfants et des militants de l'enfance pour recueillir des expressions, des réflexions, des propositions. ”



# Comment aborder les **droits de l'enfant** avec les **enfants de maternelle** ?

*Le centre de loisirs de la Souris Verte, près de Belfort, anime les droits de l'enfant avec des petits. L'intention de l'équipe éducative est de sensibiliser les jeunes enfants à leurs droits. L'approche est ludique par le biais de comptines, dessins, jeux... avant de se lancer dans la participation au concours d'affiches « Agis pour tes droits ».*

**A**u début, il s'agit d'**expliquer les droits de l'enfant** aux plus jeunes.

Pour cela, l'entrée en matière doit être simple, ludique et compréhensible par un public de maternelle. L'équipe du centre de loisirs a tout d'abord utilisé différents moyens : la forme musicale avec des comptines, le dessin avec des albums pour enfants, le jeu avec un support en ligne « Astérix et le tour des droits », le dessin animé avec celui proposé par l'Unicef et visualisable sur leur site Internet, ainsi que le kit pédagogique mis en ligne par le Défenseur des droits.

Le recours à l'image est un précieux outil.

Vient ensuite l'étape de la **compréhension des droits**.

Il est nécessaire d'accompagner les enfants en leur expliquant ce qu'ils ont vu ou entendu. Il est important de s'appuyer sur leurs représentations, sur ce qu'ils ont perçu ou imaginé.

Des discussions se sont engagées avec eux pour mesurer ce qu'ils avaient retenu et compris des différents supports qui avaient été utilisés.

Les échanges ont été fondamentaux. L'objectif était de faire parler les enfants sur leurs visions des choses, les laisser exprimer leurs sentiments, avant de se lancer dans la production de l'affiche qui allait être réalisée pour le concours « Agis pour tes droits ».

Ce n'est qu'après qu'il a fallu trouver l'idée qui ferait consensus auprès du groupe pour la conception de l'affiche : slogan, couleurs, matières, formes...

La démarche est complétée par la **production d'une affiche**.

La création des affiches avec les enfants est un moyen concret pour eux d'énoncer ce qu'ils ont compris.

L'équipe pédagogique leur a laissé le choix des outils et la liberté d'expression la plus grande possible. « *Nous avons essayé de ne pas intervenir dans les choix pour ne pas influencer l'expression des enfants car nous voulions que l'affiche soit au plus proche de leurs ressentis.* » ■

**Éric Leguen**

Chargé de missions aux Francas du Territoire de Belfort  
eleguen.francas90@orange.fr

## Mode d'emploi

Les droits de l'enfant avec des petits, c'est d'abord les vivre au quotidien.

### **Vivre ensemble :**

découvrir la différence, apprendre à s'écouter, faire des activités avec d'autres, encourager le sens du partage...

### **S'exprimer :**

apprendre à parler et à structurer son langage, découvrir l'écrit par les albums pour enfants...

### **Imaginer, créer**

pour traduire ses émotions, avec les arts plastiques ou les marionnettes...

### **Aborder les droits :**

le droit de manger et boire, le droit de se reposer et d'être soigné, le droit d'avoir une famille et une maison, le droit d'être heureux, le droit d'aller à l'école et de jouer, le droit au bien-être...

### **Construire son identité :**

connaître son prénom, son nom ; comprendre ce qu'est un enfant ; découvrir son environnement, sa ville, son pays...



# « Il était une fois **Julien**, défenseur des droits de l'enfant »

*Dix groupes d'enfants, de centres de loisirs, d'accueils périscolaires, ou d'écoles du département des Vosges, ont créé un livre de contes sur les droits de l'enfant à l'occasion des 25 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant. Cette initiative avait pour objectif de permettre aux enfants de découvrir les droits fondamentaux et de mettre en pratique leur droit d'expression.*

Ces contes nous interpellent sur la défense des droits fondamentaux reconnus à tous les enfants.

En plus du récit, ils ont créé l'illustration pour donner vie à leur histoire et faire valoir leur capacité d'expression artistique.

## DU LIVRE DE CONTES À SA VALORISATION DANS L'ENVIRONNEMENT

L'ancrage local de l'action éducative a trouvé un écho dans les partenariats qui ont prolongé et valorisé ce projet d'éducation à la citoyenneté. Le livre de contes a été présenté et lu sur plusieurs territoires, permettant ainsi de réunir et d'associer enfants, parents, enseignants, acteurs associatifs et élus locaux autour de la promotion et la défense des droits des enfants :  
– une lecture publique a réuni cinquante personnes à la bibliothèque multimédia intercommunale d'Épinal-Golbey dans le cadre de « l'heure du conte ». Le livre a été édité et distribué aux structures participantes et chaque groupe d'enfants a reçu son conte sous forme de planches de *kamishibai* (théâtre de papier au Japon) ;

– des acteurs locaux des communes de Chaumousey et Saint-Nabord se sont engagés et mobilisés pour inaugurer des places des droits de l'enfant. Ils ont exposé les productions des enfants sur des panneaux installés dans certains espaces publics, afin de sensibiliser la population aux droits de l'enfant. ■

**Anais Balaud**

Animatrice départementale des Francas des Vosges  
abalaud.francas88@orange.fr



## La libération de Juliette

« Depuis ce jour, Juliette a trouvé une autre famille très gentille qui l'emmène au parc mais cette fois pour jouer, courir et la rendre heureuse. »

Extrait du conte *La libération de Juliette* écrit par les enfants de l'accueil périscolaire de Sanchev dans le cadre des

Nouvelles activités périscolaires (NAP).

Accompagné par l'animatrice départementale, chaque groupe d'enfants a pu s'approprier et exprimer sa vision sur l'application d'un des dix droits fondamentaux. Au-delà de la maîtrise de l'expression écrite et de l'enrichissement du vocabulaire, l'ouverture sur le monde et les autres en lien avec des valeurs d'humanisme et de solidarité ont représenté les principaux apports éducatifs de ce projet.

## LE CONTE, MOYEN PÉDAGOGIQUE D'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'ENFANT

Un personnage imaginaire, Julien, se retrouve dans chacun des dix contes, et à travers ce qu'il vit et ce que ses proches vivent, les droits sont abordés : un enfant ne peut pas aller à l'école faute d'argent, d'autres se font exploiter...

Les enfants ont découvert, échangé, coopéré pour écrire ensemble un récit qui leur ressemble. Les aventures de Julien nous donnent à voir leur vision du monde et du respect de leurs droits.



# Agis pour tes droits 2015

## « 25 ans ensemble, continuons »

*C'est une action des Francas qui vise à promouvoir les droits de l'enfant, à informer les enfants et les adolescents sur les droits essentiels à la dignité humaine et à l'exercice de la citoyenneté.*

Le concours d'affiches international a pour objectifs de donner aux enfants et aux adolescents des supports pour exprimer un avis relatif à ces droits.

Il est ouvert à tout groupe d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Il sollicite les capacités d'expression et de créativité, dans des projets individuels ou collectifs, soutenus par des enseignants ou des animateurs.

### Pourquoi une affiche ?

L'image est présente dans l'environnement quotidien de l'enfant. Elle constitue un moyen d'éveiller à un regard critique, d'exercer sa liberté de pensée, de dialoguer avec les adultes...

Une affiche informe, sensibilise, transmet une idée, interpelle...

Pour les plus jeunes, cette activité permet d'apprendre à verbaliser, à découvrir des techniques plastiques, à faire avec d'autres...

Et pour les plus grands, cela les amène à confronter des points de vue, produire un argumentaire, maîtriser des techniques artistiques...

### Transmettre un message ?

S'exprimer sur une cause, se mobiliser, c'est s'engager individuellement ou collectivement pour faire changer une situation.

Exprimer un avis ou une revendication, c'est exercer sa liberté de penser, sa liberté d'opinion.

Produire un argumentaire est l'occasion de débattre, de confronter ses idées, de développer l'analyse et l'esprit critique.

**Pour plus d'informations, contactez votre association départementale ([www.francas.asso.fr](http://www.francas.asso.fr) rubrique « Près de chez vous »).** ■

## Vivre la République

Une éducation laïque est une éducation qui permet d'apprendre à penser par soi-même et à développer un esprit critique. Il s'agit donc, pour tout éducateur, de faciliter l'expression de chacun, de son point de vue, comme de ses sentiments. Il s'agit aussi de l'expression individuelle et de la participation à la réflexion collective.

Pour les Francas, la liberté de pensée comme la liberté d'expression sont des composantes d'une participation renforcée des enfants et des adolescents. Mettre en œuvre les droits de participation, c'est amener les enfants à développer une attitude d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité, à s'interroger sur la présence de valeurs humanistes, à participer à la vie démocratique des espaces éducatifs et à la vie sociale locale.

Les droits de l'enfant font partie intégrante de l'éducation à la citoyenneté. Pour l'exercer, il faut pouvoir apprendre à se forger une opinion, à exprimer son point de vue, à débattre, à prendre des décisions, à assumer sa part de responsabilité... De belles perspectives pour un vivre et agir ensemble dans une République laïque et un monde de paix respectueux de toutes et tous. ■



### Code Junior

Les droits et les obligations des moins de 18 ans

Si nul n'est censé ignorer la loi, les parents, comme les enfants et les jeunes adultes, manquent d'informations claires et précises sur l'école et son fonctionnement, sur

les règles juridiques concernant la vie en société, la famille...

À l'image du Code Dalloz, ce *Code Junior* rappelle sous une forme simplifiée et adaptée, la règle de droit assortie de commentaires accessibles à partir de l'âge de 11 ans.

La 8<sup>e</sup> édition, parue en août 2014, intègre la réforme des rythmes scolaires, la refondation de l'École de la République, la charte de la laïcité...

**Code Junior • édition Dalloz • 664 pages • 19x13,5 cm 19 euros**

### Des professionnels

à l'écoute 0 800 235 236

« Fil santé jeunes » est un numéro de téléphone gratuit (depuis un poste fixe) destiné aux 12-25 ans.

Ce numéro donne la possibilité à des adolescents et des jeunes de parler à des professionnels : psychologues, médecins, conseillers familiaux...

Ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 23 h, il s'inscrit dans le plan de Prévention aide à distance en santé (PADS).

Les appels, anonymes, permettent aux jeunes de s'exprimer, de s'informer, de se rassurer...

Dispositif généraliste, « Fil santé jeunes » exerce une double mission : écouter, informer et orienter les jeunes dans les domaines de la santé physique, psychologique et sociale ; participer à l'observatoire national des difficultés des jeunes en matière de santé.

Un site Internet existe aussi : [www.filsantejeunes.com](http://www.filsantejeunes.com). Les internautes y trouveront des informations, des forums, des espaces d'échanges et de soutien.



### Deux nouveaux thèmes pour Vinz et Lou !

L'objectif de « *Vinz et Lou stoppent la violence* » est de sensibiliser les 7-12 ans et de combattre la violence en milieu scolaire.

C'est sur un ton décalé mais avec des messages rigoureux que ces cinq dessins animés abordent les thèmes suivants : harcèlement ; cyberharcèlement ; jeux d'évanouissement ; discrimination ; non-respect de l'intimité.

Quant à « *Vinz et Lou : les relations filles-garçons* », il s'agit de trois dessins animés qui traitent de situations concrètes auxquelles sont confrontés les enfants : non aux stéréotypes ! ; représentation, orientation, projection, métier ; parité et légitimité.

Les vidéos sont complétées par des fiches d'accompagnement pédagogique.

Conçus par Tralalere, ces outils de dialogue et de réflexion pour les enfants et les adultes sont disponibles sur : [www.vinzetlou.net](http://www.vinzetlou.net).

# Et ailleurs, les Droits de l'enfant ?

➤ **Camaraderie** : Au regard de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), quelles appréciations portez-vous sur les situations vécues par les enfants aujourd'hui dans votre pays ?

**Witchner Ormeus** : Ce sont les premières victimes des inégalités sociales flagrantes de la société haïtienne. En effet, l'accroissement du processus de paupérisation de la population est constatée : selon l'UNICEF, 78 % vit dans une situation de pauvreté et 56 % en extrême pauvreté. Ceci est vrai, malgré les milliards de dollars de l'aide internationale au lendemain du séisme du 12 janvier 2010, soi-disant dépensés en Haïti. Quand le *primum vivere* ne peut même pas être satisfait dans la plupart



© N. Asturic

“ En Haïti, bon nombre d'enfants n'ont pas le temps de vivre leur enfance et de construire leurs personnalités dans la perspective de leur émancipation, notamment par le biais de l'éducation. ”

des familles haïtiennes, les enfants ont d'autant moins accès à une école de qualité, aux soins de santé, aux loisirs. Qui plus est, ils ne peuvent souvent pas compter sur l'encadrement de leurs parents, tant ces derniers sont absorbés par la recherche du « pain quotidien ». Bon nombre d'entre eux sont obligés de faire tous types d'activités (travaux domestiques, mendicité, prostitution, vol, etc.) pour prendre soin d'eux-mêmes mais aussi de leurs familles. Ils n'ont donc pas le temps de vivre leur enfance et de construire leurs personnalités dans la perspective de leur émancipation, notamment par le biais de l'éducation.

**Ibrahima Fall** : La situation des enfants mendiants (*talibés*) est l'un des principaux griefs faits au Sénégal par la communauté internationale à l'occasion de son évaluation périodique universelle devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Ce sont des enfants qui, pour la plupart,



© N. Asturic

Les partenaires internationaux des Francas travaillent aussi sur les droits de l'enfant dans leur pays. Deux d'entre eux, Witchner Ormeus du ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique d'Haïti, et Ibrahima Fall des éducatrices et éducateurs du Sénégal, nous proposent leurs regards et analyses sur ce sujet.

viennent des pays voisins. Ils vont souvent dans les *daaras* (écoles coraniques), accompagnés de maîtres pour y vivre et apprendre le Coran.

Le Sénégal a élaboré, le 5 juin 2013, une feuille de route en vue de l'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici 2016. Dans cette perspective, le gouvernement s'est engagé dans « un processus d'amélioration et de réglementation des *daaras*, la mise en œuvre d'un plan de retrait des enfants dans la rue, l'application rigoureuse de la loi pénale contre les auteurs de maltraitance et d'abus commis sur des enfants ».

➤ **Camaraderie** : Quels sont les obstacles majeurs, les difficultés principales qui s'opposent à l'application des droits de l'enfant dans votre pays ? Quelles en seraient les « solutions » ?

**W. O.** : Parmi les obstacles majeurs nous pouvons citer l'accroissement progressif des inégalités sociales, l'effritement de la famille en tant que cellule sociale de base, la dissonance entre la conception traditionnelle de l'enfant et celle prônée par la CIDE, et l'absence d'un consensus sur la conception du citoyen(ne) haïtien(ne), dans le contexte de la globalisation.

Mais les difficultés sont diverses. Elles vont du manque d'intégration des politiques publiques au regard

de l'application de la CIDE, à l'absence de cadres réglementaires, de mécanismes et de mesures garantissant sa pleine application, en passant par le déficit de ressources adressées aux problématiques de l'enfance ou à l'insuffisance d'appui aux principaux acteurs participant à l'encadrement des enfants.

Enfin, toute solution pour les enfants et les jeunes doit nécessairement passer par :

- un consensus sur la représentation du (de la) citoyen(ne) haïtien(ne), dans le contexte de la globalisation ;
- un engagement à investir dans une perspective d'émancipation individuelle et de progrès sociaux et économiques ;
- une garantie de renforcement continu des capacités des familles et des autres acteurs en charge de leur encadrement ;
- la création d'un environnement écologique, culturel, économique, social et politique favorable à leur plein épanouissement.

**I. F.** : Le Sénégal a ratifié un grand nombre d'instruments internationaux relatifs à la protection de l'enfance et a mis en place des lois et politiques nationales pour soutenir le cadre juridique et politique.

La loi principale pour la protection de l'enfance est le Code de la famille mais il n'existe pas de politiques ou de directives pour guider le

“ Au Sénégal, de nombreuses initiatives et actions en faveur de la protection de l'enfance sont en place mais elles sont éparpillées. ”



© D. Terfilleul

développement des services. Le Sénégal n'a pas de législation séparée concernant la justice pour mineurs, mais le Code pénal et le Code de procédure pénale prévoient des dispositions spéciales pour protéger les droits des enfants.

De nombreuses initiatives et actions en faveur de la protection de l'enfance sont en place mais elles sont éparpillées. En l'absence d'une politique et d'un cadre national fédérateur, le leadership n'est pas clair, et les acteurs sont en concurrence pour être reconnus et accéder au peu de ressources disponibles.

Un bon nombre d'Organisations non gouvernementales (ONG) s'impliquent aussi dans la protection de l'enfance, mais leurs interventions s'organisent autour de thématiques spécifiques de protection et les ressources financières à leur disposition sont très limitées.

**☞ Camaraderie : Comment votre organisation participe-t-elle à l'application des droits de l'enfant dans votre pays ?**

**W. O. :** L'action la plus récente en faveur des enfants et des jeunes est la création en septembre 2014 de l'Institut national de jeunesse et des sciences du sport (INJESS). Cette structure vient combler le vide de dispositif national de formation professionnelle du personnel d'encadrement des enfants et des jeunes en matière d'animation, d'activités physiques et sportives, ainsi que du civisme.

**I. F. :** Tout d'abord, en tant que mouvement d'éducation, nous contribuons à la sensibilisation des populations sur la prise en charge des droits des enfants, au plaidoyer auprès des autorités administratives, religieuses..., à l'éducation et à la formation des enfants et adolescents que nous encadrons

dans nos unités et nos structures de formation, à l'accueil des enfants défavorisés dans nos activités de loisirs et dans nos centres d'accueil...

En partenariat avec une ONG luxembourgeoise, notre organisation a notamment mis sur pied le Centre de ressources éducationnelles et de promotion des enfants (CREPE). Depuis 2009, ce système accueille les enfants talibés mais aussi ceux qui sont dans une situation précaire. Ces enfants sont entièrement pris en charge : éducation, suivi sanitaire, accompagnement psychosocial en collaboration avec les autorités administratives. Le but du CREPE est de les réinsérer dans le système scolaire et la société. ■

**Witchner Ormeus**  
 witchner@yahoo.fr  
**Ibrahima Fall**  
 iboufall100@yahoo.fr



**EN HAÏTI** **Le ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique (MJSAC) d'Haïti**

est l'institution publique en charge de la régulation et de l'implémentation de politiques publiques en matière d'accès aux loisirs, de pratiques sportives et d'engagements citoyens des enfants et des jeunes. Il a une couverture nationale et vise prioritairement la population des 15 à 34 ans, avec des actions touchant souvent les moins de 15 ans. Le MJSAC travaille notamment au développement de partenariats avec les organisations de la société civile et de la communauté internationale. Il intervient également comme opérateur, chaque fois que le besoin se fait sentir.



**AU SÉNÉGAL** **Les éclaireuses et éclaireurs du Sénégal (EEDS)**

est une association laïque de scoutisme, fondée en 1937, elle s'inspire des buts, principes et méthodes du scoutisme mondial. Elle est ouverte aux garçons et aux filles sans distinction d'origine, de race, ni de croyance, âgés de 5 ans à 20 ans et plus. C'est une association basée sur le volontariat, à caractère non politique et non confessionnel. Elle couvre tout le territoire sénégalais et reste liée aux mouvements des jeunes d'Afrique et du Monde. Sa devise est « servir » ; son mot d'ordre est « prêt à servir ». La dimension « éducation des jeunes » occupe une place importante et se manifeste à travers les unités des jeunes qui développent les thèmes du programme : santé, scoutisme, interculturalité, éducation à l'environnement, au développement, à la paix, à la citoyenneté.



© Les Francas



© Les Francas

# « Vivre et agir en citoyen d'Europe » un séminaire européen des Francas

Ce séminaire a eu lieu à la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) d'Amiens, du 21 au 26 octobre 2014.



Échange avec les instances des Francas. © Les Francas

Le séminaire avait pour objectif de mettre en vie une stratégie commune d'éducation en Europe, à l'Europe et par l'Europe. Le titre « *Vivre et agir en citoyen d'Europe* » était tiré du projet associatif des Francas. « *Faire de l'Europe le territoire de vie et d'action des enfants et des adolescents* » est une orientation que les travaux du séminaire ont contribué à réaffirmer dans le futur projet des Francas pour les prochaines années.

Cette rencontre s'est tenue en parallèle du Congrès des Francas à Amiens. Les participants du séminaire ont pu dialoguer avec ceux du Congrès. Ces échanges ont contribué à donner une dimension européenne aux contenus du futur projet des Francas, mais aussi au fonctionnement démocratique au sein de l'organisation. En effet, les participants ont souligné qu'il n'était pas si courant d'associer les partenaires européens dans la définition interne des perspectives.

Les partenaires européens historiques des Francas représentés étaient : AWO (Arbeiterwohlfahrt Bundesverband e.V.), Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e.V., BDL (Bund der Deutschen Landjugend) – Allemagne et Centre d'action laïque (CAL) – Belgique.

Trois membres des Francas y ont aussi participé, issus d'Alsace, de Midi-Pyrénées et de la Fédération nationale.

La première étape a été consacrée à une meilleure connaissance entre les organisations que chacun représentait. Le partenaire italien Gioséf s'est joint au séminaire via Skype. Chaque participant a proposé une « carte mentale » (schéma) représentant son association.

Le groupe a ensuite travaillé sur l'état actuel de l'éducation non-formelle en Europe. Les participants ont utilisé une méthode de diagrammes « en toile d'araignée » avec des axes d'analyse partagés. Par exemple, existe-t-il un ministère en charge de l'éducation non formelle dans mon pays, dans quelle mesure le secteur est-il institutionnalisé ? Peut-on « éduquer à tout » dans mon pays, dans quelle mesure y a-t-il des divergences sur la manière d'aborder certains thèmes avec les enfants ? Éduquer à l'Europe : quelles approches sont développées dans mon pays ?

L'approche systémique de cette analyse a été soulignée par les participants. Si l'axe de la professionnalisation du secteur est important dans un pays, cela va souvent de pair avec une institution



De gauche à droite : Arrivée des partenaires européens au Congrès.  
 Manon Bonnaudet des Francas d'Alsace.  
 Nicolas Vico du CAL avec Sophie Cunin de BDL.  
 Les Francas d'Alsace et le Volksbund avec Mme Angrand,  
 secrétaire générale de l'OFAJ.

© Les Francas

qui reconnaît les compétences et accorde des financements. Une institutionnalisation, cela entraîne aussi une réglementation plus développée parfois d'un pays à l'autre.

**Selon les pays, on va parler de solidarité, d'amitié ou... de camaraderie**

Dans un deuxième temps, le groupe s'est penché sur le partage des valeurs et des perspectives de société de chaque organisation. L'idée était de lister les mots valises dans les projets associatifs ou les valeurs de chaque organisation (paix, laïcité...), d'essayer d'en donner la définition selon l'organisation, et de présenter des actions mises en place pour que cette valeur vive. Puis, deux par deux, en partant des mots valises communs, les participants échangeaient sur : « ce qu'on partage / ce qu'on ne partage pas ». Par exemple, selon les pays, on va parler de solidarité, d'amitié ou... de camaraderie. La paix, elle, fait partie du projet des Francas depuis les origines, elle est exprimée en termes de gestion des conflits. Elle est au cœur de toute l'action du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, jusqu'aux goodies produits ! Pour l'AWO, elle est reliée à la responsabilité de chacun dans le monde... Au final, les remarques ont été mises en commun pour aboutir à une ébauche de déclaration sur les principes qui nous rassemblent.

Vint ensuite la participation au congrès. Les participants ont pu rencontrer des militants dans le

forum de l'action éducative locale. Ils ont aussi vécu des temps d'immersion dans le fonctionnement institutionnel en France, une autre facette de la citoyenneté notamment lors de la venue du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports au Congrès. Comparé à d'autres fonctionnements institutionnels en Europe, le protocole a marqué les esprits des participants !

Dans un dernier temps, les participants ont préparé et présenté leurs travaux aux instances des Francas : la présidente, deux membres du Conseil fédéral et la déléguée générale adjointe. Le dialogue a permis d'asseoir la dimension européenne au niveau politique de l'association.

Enfin, les participants au séminaire ont réfléchi ensemble sur les perspectives communes qu'ils avaient en Europe, dont la création possible d'un réseau européen, avec un prochain rendez-vous pris à Berlin en début 2015. Au moment de la clôture, l'accueil que les Francas de Picardie ont fait aux participants durant tout le séjour a été particulièrement salué. ■

**Marielle Cartiaux**  
 Chargée du développement de la dimension européenne à la Fédération nationale des Francas  
 mcartiaux@francas.asso.fr

**Paroles de participants**

Dans les ateliers du Congrès, les membres du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge ont pu apporter une perspective allemande, notamment à propos d'apprentissage européen, transculturel et d'éducation à la paix. À plusieurs reprises, ils ont présenté sur le stand des Francas d'Alsace du forum de l'action éducative locale, le projet commun d'une formation franco-allemande pour animateurs (BAFA-Juleica) que l'union régionale de Hesse a conçue et mise en place avec les Francas d'Alsace depuis un an. Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, a montré un grand intérêt pour le projet lors de sa visite du forum, et Béatrice Angrand, secrétaire générale de l'OFAJ, a échangé de façon passionnée avec les porteurs du projet sur l'impact de cette formation dans le développement de nos deux réseaux.

**Konstantin Dittrich et Julie Morestin,**  
 Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge

Pour en lire plus en allemand : [www.volksbund.de/hessen/aktuell/aktuelles-im-detail/artikel/bildung-in-europa-bildung-fuer-europa.html](http://www.volksbund.de/hessen/aktuell/aktuelles-im-detail/artikel/bildung-in-europa-bildung-fuer-europa.html)

**I**m Projekt der Francas wird oft das Wort Bürgerschaft verwendet. Was ist mit dem Gefühl einer europäischen Bürgerschaft?

**L**e projet des Francas évoque souvent le mot citoyen. Quid du sentiment de citoyenneté européenne ?

**Sophie Cunin,**  
 BDL Fédération de la jeunesse rurale Allemagne

**I**l faut transfigurer l'action locale pour lui donner une dimension européenne.

**Manon Bonnaudet,** les Francas d'Alsace

**C**omment convaincre que la mobilité n'est pas incompatible avec le développement local ? Et aussi, que l'on peut voyager sans nécessairement partir ?

**Nicolas Vico,** le CAL Picardie laïque

# Agispourtesdroits.org, la plateforme nationale dédiée à l'opération « Agis pour tes droits »

Le site Internet *agispourtesdroits.org* est né de la volonté des associations départementales de bénéficier d'un outil partagé permettant de communiquer sur l'actualité du concours d'affiches et de mettre en commun des ressources autour de cette action. Les premières publications ont eu lieu à l'occasion de la finale du concours d'affiches 2012 à Lons-le-Saunier.



Dès sa conception, agispourtesdroits.org a visé les objectifs suivants :

- relayer les informations utiles autour de l'action nationale Agis pour tes droits ;
- valoriser toutes les initiatives mises en place par les Francas et leurs partenaires au plus près des territoires ;
- devenir un espace d'expression et de revendication des enfants autour de leurs droits ;
- proposer des idées d'activités, d'animations et fournir quelques ressources pédagogiques pour sensibiliser et faire vivre la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) dans son école, son centre de loisirs...

Organisé en rubriques, le site permet de découvrir l'actualité nationale du concours d'affiches, les initiatives locales autour de l'opération « Agis pour tes droits » ainsi que des ressources et pistes d'activités pour aborder les droits de l'enfant. Un espace est consacré à valoriser les paroles d'enfants, recueillies par les associations départementales ou directement sur le blog grâce à l'initiative « Enfants citoyens, exprimons-nous ! ».

### Valoriser les initiatives locales...

Outre l'actualité nationale, avec notamment la publication très attendue des résultats de la finale du concours d'affiches, agispourtesdroits.org constitue une vitrine des initiatives des Francas et de leurs partenaires au plus près des territoires.

À travers la rubrique « Initiatives locales », les associations départementales des Francas peuvent témoigner de la manière dont est mise en vie la CIDE : fête d'anniversaire pour les 25 ans de la CIDE en Saône-et-Loire, mise en place d'une malle pédagogique dans les Bouches-du-Rhône, organisation de forums des droits de l'enfant dans l'Yonne et en Seine-Saint-Denis...



L'objectif est double. D'une part, il s'agit de rendre visible une action en amont, permettant ainsi de mobiliser le public, ou en aval, pour valoriser et rendre compte.

D'autre part, la publication de ces articles constitue un espace ressources qui peut donner envie et alimenter la réflexion des acteurs éducatifs dans la mise en place de leurs projets. La rubrique « Ressources pédagogiques » peut alors aider à préparer ses animations.

### ...et donner un espace de paroles aux enfants

Enfin, le blog propose de mettre en avant des paroles d'enfants sur leurs droits, quel que soit le support.

Plusieurs entrées sont possibles. Par exemple, dans le cadre de l'édition 2014 du concours d'affiches, l'espace « Enfants citoyens, exprimons-nous ! » a été créé. Les enfants peuvent déposer en ligne un message, une prise de position, une proposition pour améliorer les choses...



Une autre possibilité est de faire remonter, en partenariat avec une association départementale des Francas, des expressions d'enfants sur leurs droits. Citons une vidéo réalisée par les Francas des Vosges où des enfants, sensibilisés dans le cadre du concours d'affiches, expriment leur opinion.

Si vous aussi, vous souhaitez relayer une initiative, valoriser votre projet, contactez l'association des Francas de votre département ([www.francas.asso.fr](http://www.francas.asso.fr) rubrique « Près de chez vous »).

**Guillaume Allard-Blanchard**  
Animateur départemental  
des Francas de Seine-Saint-Denis  
et webmaster du blog  
*agispourtesdroits.org*  
[francas93guillaume@gmail.com](mailto:francas93guillaume@gmail.com)

# 8 et 9 avril 2015 5<sup>e</sup> Biennale de l'éducation à Nantes



© Les Francas

La 5<sup>e</sup> Biennale de l'éducation se tiendra les 8 et 9 avril au lycée Nelson-Mandela, à Nantes.

Cette édition intitulée « La ville, espace d'éducation pour construire son parcours de vie – Pour une ville émancipatrice, territoire d'accueil, de vie et d'engagement pour tous les jeunes », sera consacrée aux questions relatives à l'accompagnement des adolescents de 14 à 18 ans à construire leur parcours de vie dans les pôles urbains.

Elle interrogera ce concept au regard des questions d'éducation et d'émancipation et explorera trois dimensions essentielles de ce processus d'accompagnement : l'orientation, la participation et l'engagement, ainsi que la prévention de toutes les formes de discrimination.

Pour en savoir plus : <http://biennalededeeducation.org>



Retrouvez-nous sur Facebook : Les Francas et sur twitter : @FrancasFede



## Calendrier

- ★ **Jusqu'en mars 2015** s'inscrire pour le Cyber r@llye scientifique [www.cyberallyefrancas.fr](http://www.cyberallyefrancas.fr)
- ★ **De mars à juin 2015** Le printemps des Exposciences
- ★ **2 avril 2015** Rencontres nationales de l'Animation scientifique éducation relative à l'environnement (RASTERE)
- ★ **Du 28 au 30 avril 2015** Formation agrément animateurs Petite ourse à Troisvaux (62)
- ★ **Du 19 au 27 mai 2015** Cyber r@llye scientifique
- ★ **Du 3 au 5 juin 2015** Formation Centres A'ERE (Metz)
- ★ **Toute l'année** : [www.exprime-toile.fr](http://www.exprime-toile.fr)
- ★ **Toute l'année** : Formations Petite ourse et formations microfusées : renseignez-vous auprès de l'association départementale des Francas de votre territoire ([www.francas.asso.fr](http://www.francas.asso.fr) rubrique Près de chez vous).

## Dans le dossier du prochain numéro Graines de philo, des chemins pour grandir

Construire une opinion raisonnée et être à l'écoute des autres – à partir de sa propre expérience individuelle et collective – cela peut aider à construire son rapport à soi, au monde, aux autres et aux grandes problématiques fondamentales (le vrai, le bien, le beau...). Au bout du compte il devient ainsi possible d'apprendre à penser par soi-même. Tout ceci est l'essentiel de la réflexion philosophique dont le prochain numéro illustrera, de manière la plus variée possible, les moyens de l'intégrer dans l'ensemble de notre action.



© Les Francas

l'éducation du conseil général, les Francas, la Maison des adolescents et toutes les structures qui le souhaitaient.

Chaque fois que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause son intérêt, le défenseur peut être contacté, que ce soit par l'enfant ou l'adolescent, son représentant légal, un membre de sa famille, un service médical ou social, une association de défense des droits de l'enfant...

**2014, un partenariat particulier avec les Francas**

Le Défenseur des droits et ses délégués sont fortement mobilisés chaque année à l'occasion de la journée nationale des droits de l'enfant, notamment en 2014 au moment des 25 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Dès l'automne 2014, l'association départementale des Francas a conduit une action innovante : mettre en place des rencontres

# Des défenseurs des droits sur le terrain



*Noëlle Fontaine et Michel Genet sont les deux délégués territoriaux du Défenseur des droits en Saône-et-Loire. C'est un intérêt prononcé pour les questions d'enfance et d'éducation et l'engagement au service des autres qui les ont conduits naturellement à devenir délégués territoriaux.*

entre des ambassadeurs adultes et des groupes d'enfants dans différentes structures éducatives. Ce projet fédérateur et cohérent a su associer de nombreux partenaires sur l'ensemble du territoire. Nous avons suivi ce projet et facilité la relation à l'environnement institutionnel, notamment la remise officielle des productions des enfants au cours d'une rencontre au conseil général, en présence de Mme Avenard, Défenseuse des enfants. ■

**N**oëlle Fontaine a été membre des Francas comme animatrice. Successivement employée municipale, directrice d'une Maison de la formation et de l'emploi, directrice des relations sociales au conseil général, elle est aujourd'hui à la retraite.

Michel Genet a fait ses études secondaires à l'École normale d'instituteurs avant des études universitaires d'histoire. Retraité, il a été professeur, principal de collège puis proviseur de lycée. Il est vice-président du jury du Concours national de la résistance et de la déportation depuis dix ans, et président de la section départementale de l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques.

Le Défenseur des droits est, depuis 2011, une autorité constitutionnelle indépendante chargée de veiller au respect des droits et libertés, à la promotion de l'égalité. Nommé pour six ans depuis le 17 juillet 2014,

M. Toubon a trois adjoints : une Défenseuse des enfants, une adjointe chargée du respect des règles en matière de sécurité et un adjoint chargé de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité.

Ont également été nommés de Jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants, qui rencontrent des enfants et des adolescents tout au long de l'année scolaire.

**Le rôle du délégué**

En contact avec les administrations, les collectivités locales, les établissements publics, le délégué exerce ses missions en toute indépendance, sous l'autorité du Défenseur des droits : information, orientation, intervention dans le cadre de règlements amiables... Il respecte un code de déontologie et il est astreint au secret professionnel et à l'impartialité. Le recours au délégué est gratuit.

En Saône-et-Loire, un partenariat a été créé entre les services de l'enfance, ceux de

*Propos recueillis par*  
**Didier Rodet**

*Animateur départemental des Francas en Saône-et-Loire*  
[didier.rodet@francas71.org](mailto:didier.rodet@francas71.org)



**EN SAVOIR PLUS**

**Le Défenseur des droits** s'appuie sur un réseau de près de 450 délégués bénévoles, présents sur l'ensemble du territoire national, en métropole et outre-mer. Vous pouvez en trouver la liste sur le site du Défenseur des droits, ainsi que leurs coordonnées et leurs jours de permanence [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr) contacter-votre-delegue/trouver-votre-delegue